

# Les inégalités de salaire en Suisse

Magdalena Rosende, cheffe de projet

Département du territoire et de l'environnement  
(DTE)

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH)

11 février 2019

# Sommaire

- **Bases légales sur l'égalité salariale**
- **Les inégalités de salaire en chiffres**
- **Une question de parcours ?**
- **Une question de métier ?**
- **Inégalités versus discriminations**

# Bases légales sur l'égalité salariale

## Constitution fédérale (art. 8, al. 3)

L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. **L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

## Loi fédérale sur l'égalité (LEg, art. 3, al. 1 et 2)

<sup>1</sup>Il est interdit de discriminer les travailleurs à raison du sexe, **soit directement, soit indirectement**, notamment en se fondant sur leur état civil, leur situation familiale ou, s'agissant de femmes, leur grossesse.

<sup>2</sup>L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la **rémunération**, à la formation et au perfectionnement professionnel, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail.

# Les inégalités de salaire en chiffres

## Écart salarial selon type de salaire considéré

• **Salaire non standardisé (médian et moyen)** : salaire effectivement touché par personnes. Reflet du temps de travail et des inégalités en matière de taux d'occupation

Ensemble économie	Salaire mensuel médian	Salaire mensuel moyen
Écart salarial 2014	29.4%	32.5%

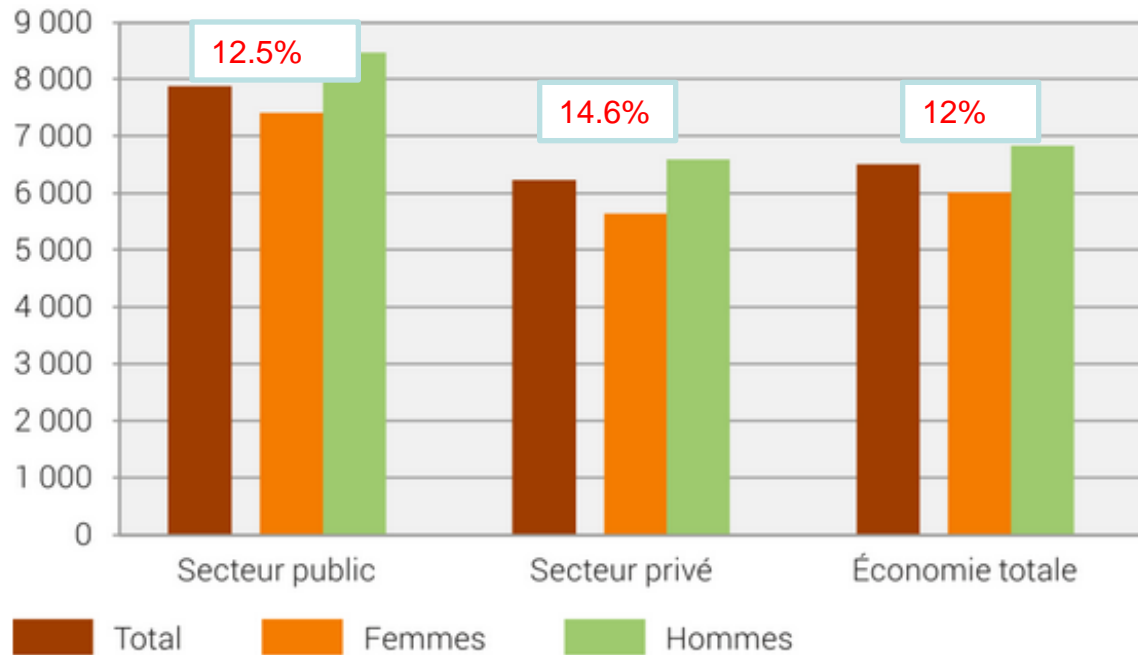
• **Salaire mensuel brut standardisé (médian et moyen)** : les postes à temps partiels sont convertis en plein temps

Ensemble économie	Salaire mensuel médian	Salaire mensuel moyen
Écart salarial 2016	12%	18.3%

# Les inégalités de salaire en chiffres

## Salaire mensuel brut, secteur public et secteur privé, en 2016

Valeur centrale (médiane), en francs

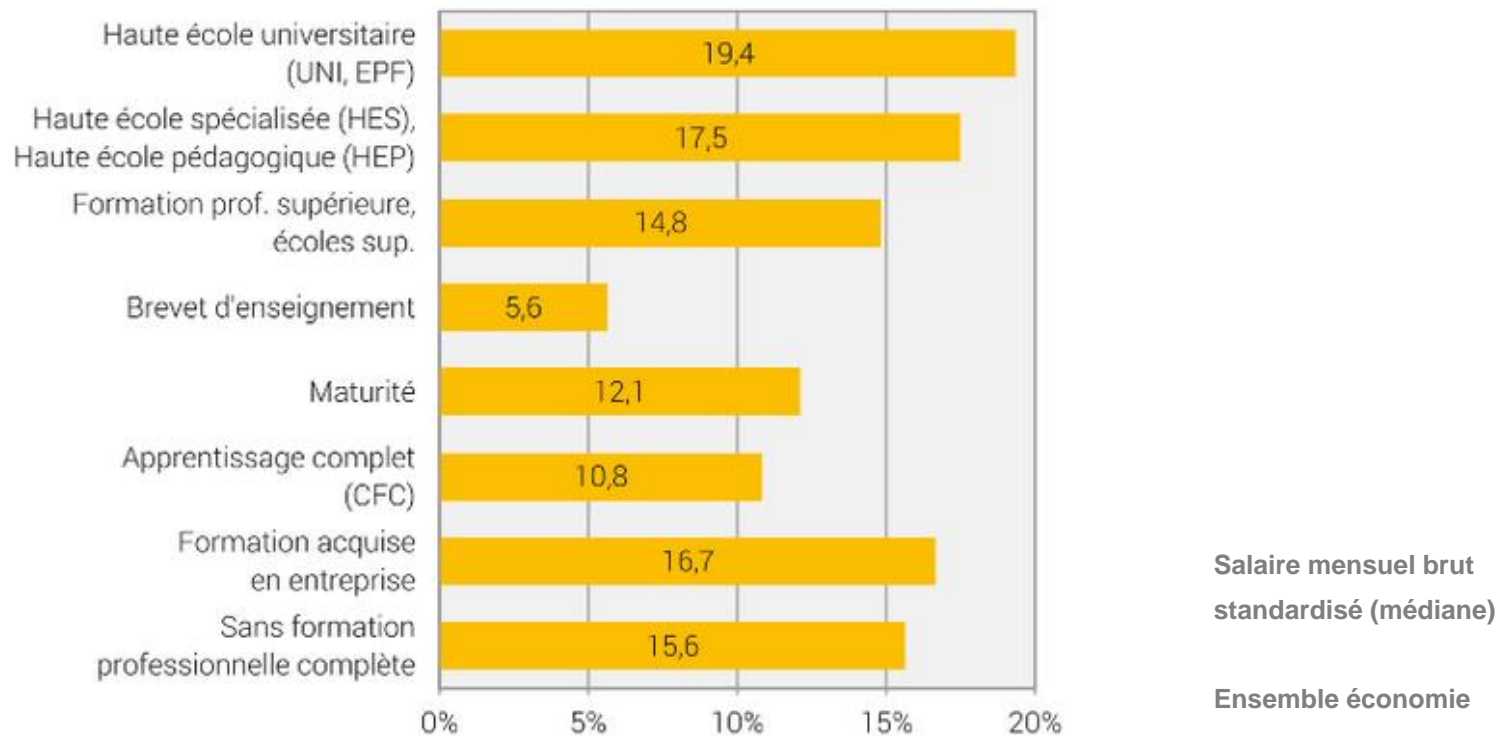


Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2018

# Selon le niveau de formation en 2016

## Différence salariale

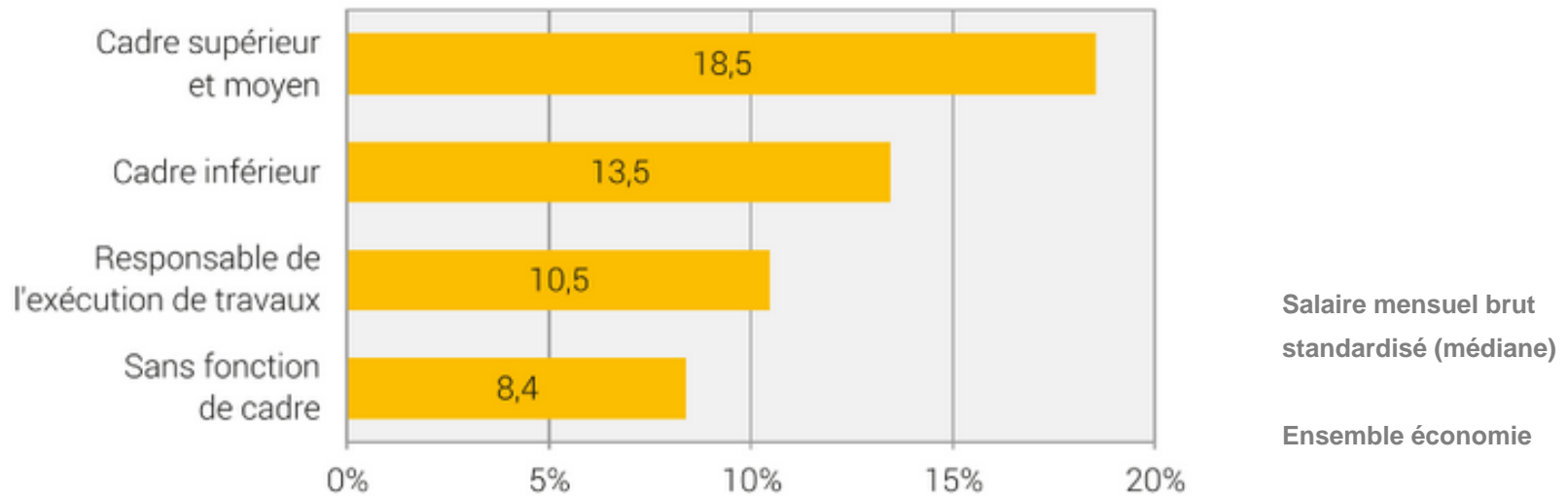


Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2018

# Selon la position professionnelle en 2016

## Différence salariale



Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2018

# Les inégalités de salaire dans le canton de Vaud

## Secteur privé, 2016

Salaire mensuel brut standardisé (médiane)

Hommes	Femmes	Écart en francs	Écart en %
6212	5637	575	9.3

Source : OFS, StatVD, ESS

## Secteur public, 2016

Salaire mensuel brut standardisé (médiane)

Hommes	Femmes	Écart en francs	Écart en %
7838	7085	753	9.6

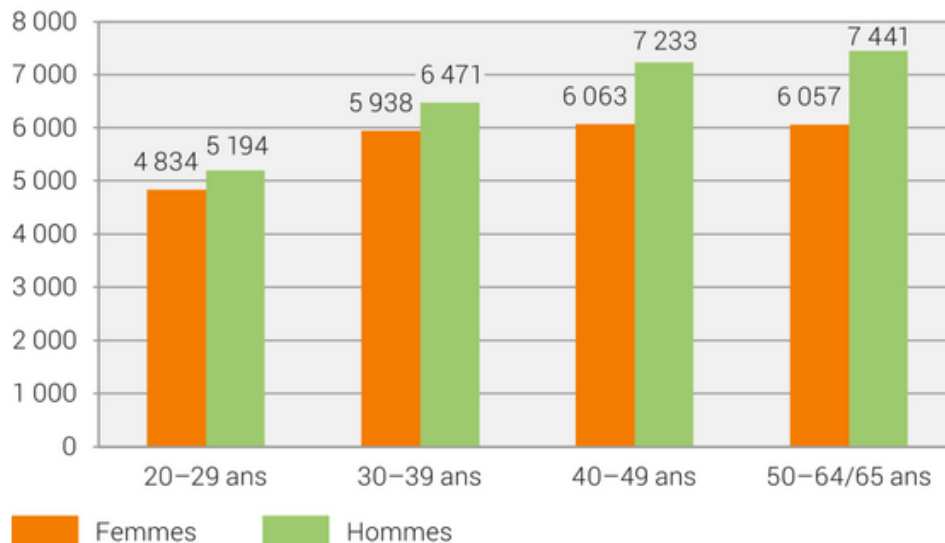
Source : OFS, StatVD, ESS



# Une question de parcours ?

## Salaire mensuel brut selon l'âge et le sexe, en 2016

Valeur centrale (médiane), en francs – Secteur privé



Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2018

## PNR60 (Marti et Bertschy, 2013)

• À travail égal, les jeunes femmes reçoivent un salaire moins élevé que les jeunes hommes, et ce dès leur premier emploi. L'écart non expliqué est de 7% (278 francs par mois).

## Une question de métier ?

Les dix métiers les plus fréquentés par les femmes réunissent près d'une femme active sur deux (Charles, 2005)

- Secrétaire (12,2%)
- Vendeuse (8,9%)
- Employée de bureau (7,1%)
- Infirmière (4,5%)
- Institutrice (3,1%)
- Enseignante secondaire (2,5%)
- Serveuse (2,2%)
- Coiffeuse (2,1%)
- Professions interm. Vente (1,9%)
- Aide-soignante (1,8%)

**Total : 46,3%**

Les dix métiers les plus fréquentés par les hommes réunissent un peu plus d'un homme sur cinq (Charles, 2005)

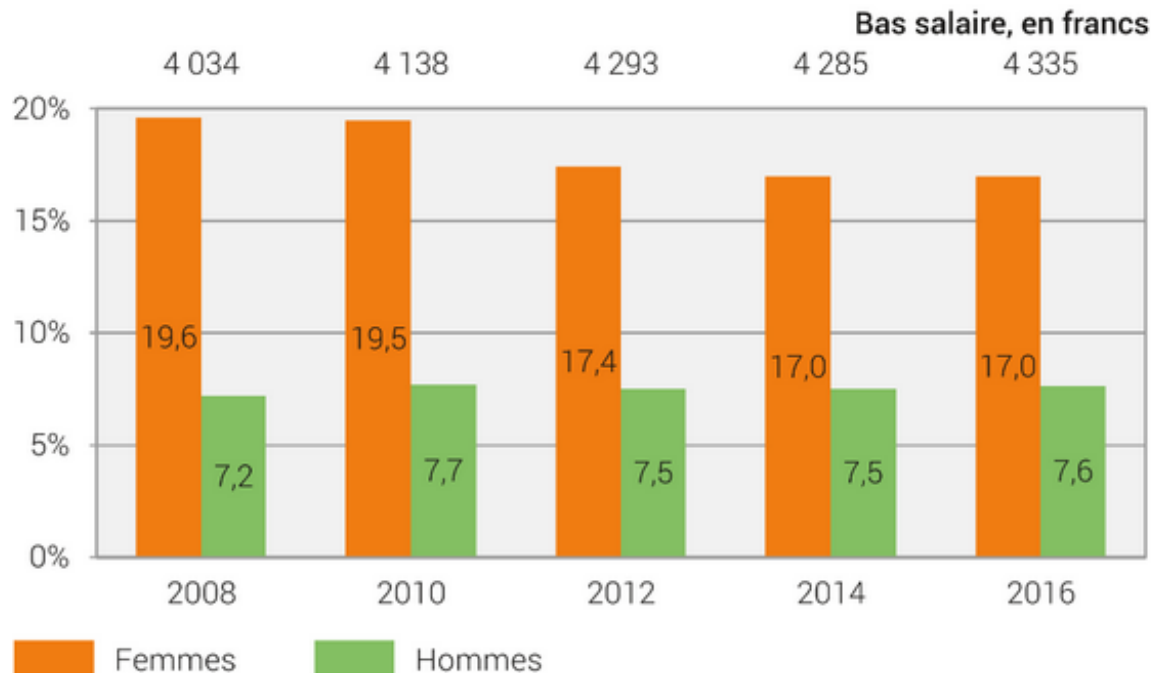
- Agriculteur (3,7%)
- Concepteur informatique (2,8%)
- Vendeur (2,3%)
- Mécanicien (2,1%)
- Cadre supérieur (administr. pub) (2%)
- Enseignant secondaire (1,9%)
- Professions interméd. finance (1,9%)
- Employé de bureau (1,8%)
- Cadre direction industrie (1,7%)
- Ébéniste, menuisier (1,7%)

**Total : 21,9%**

# Inégalités de rémunération et précarité

## Personnes salariées avec un bas salaire

Secteur privé et secteur public ensemble



Un bas salaire correspond aux deux tiers du salaire mensuel brut médian standardisé.

Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2018

# Inégalités versus discriminations

## Écart expliqué

- Niveau de formation
- ✦ Années de service
- ✦ Position professionnelle
- ✦ Niveau qualification poste
- Autres facteurs

## Écart non expliqué

Potentielle  
discrimination

# Inégalités versus discriminations

## Secteur privé, 2016

Différence salariale femmes et hommes et part inexpliquée de la différence salariale selon la branche économique - Secteur privé, Suisse 2016

Divisions économiques (NOGA08)	Branches économiques	Différence salariale femmes et hommes (moyenne)		Part inexpliquée de la différence salariale	
		en %	en CHF	en %	en CHF
Total secteur privé		19.6	1 532	42.9	657



## Secteur public, 2016

Différence salariale femmes et hommes et part inexpliquée de la différence salariale - Secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises), Suisse 2016

	Différence salariale femmes et hommes (moyenne)		Part inexpliquée de la différence salariale	
	en %	en CHF	en %	en CHF
Total secteur public	16.7	1 498	34.8	522



En Suisse, cette part non expliquée de l'écart salarial représente plusieurs milliards par an: en 2010, le manque à gagner était de 7.7 milliards (OFS, ESS)

**Merci de votre attention !**